

# COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU MERCREDI 26 OCTOBRE 2011

### CONSEILLERS PRESENTS :

M. René CURLY (maire).  
MM. Jean-François DUMONT, Jean-Luc LEGRAND, Christian CHAMBARD  
(adjoints).  
Mme Edith GRILLE.  
M. Marcel DODET.  
M. Lionel LOISY.  
M. Alain PONTAROLLO.  
M. Rodolphe DEBRAIS.  
M. Aurélien HUGUENET.  
M. Jean-François MOUQUOD (présent à partir de 20h40).  
M. Christophe GAINET (présent à partir de 20h45).  
M. Rémi SCHENEDER (présent à partir de 21h15).

### CONSEILLERS REPRESENTES :

M. Christophe GAINET donne procuration à M. Christian Chambard (jusqu'à 20h45).  
M. Noël MERCET donne procuration à M. Jean-François MOUQUOD.

### SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Edith GRILLE.

*La séance est ouverte à 20h30.*

*M. le Maire informe le conseil de son agenda des dernières semaines, de l'état-civil et donne lecture des délibérations prises lors du précédent conseil.*

### PRIME DE FIN D'ANNEE DES AGENTS.

*Le conseil municipal accepte à l'unanimité de reconduire la prime de fin d'année avec une augmentation de 2% donc au total 1425 euros. Cette somme globale sera distribuée aux agents communaux avec le salaire de Décembre.*

### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.

*Le conseil vote par 11 voix pour et 2 abstentions la reconduction des subventions à l'identique par rapport à l'année précédente, à savoir :*

*Souvenir Français : 60 euros  
A.C.C.A : 130 euros  
A.P.E : 200 euros  
Coop. Scolaire : 500 euros  
A.D.M.R : 350 euros  
Loisirs Villettois : 150 euros.*

### CONTRAT AIDE.

*La fin de contrat de M. CARISEY arrive à échéance au mois de Décembre et compte-tenu de son sérieux et sa motivation dans le travail, le conseil accepte à l'unanimité de reconduire son contrat pour 6 mois.*

### RUE DU BOIS.

Suite à la pré-étude faite par le cabinet d'études P.M.M , un relevé topographique est en cours de réalisation.

Donc l'affaire suit son cours pour la réalisation de la réfection de la rue.

### REPAS DES AINES.

Cette année, le repas des aînés aura lieu le Dimanche 20 Novembre et le conseil municipal a le plaisir de l'offrir à 110 personnes. La préparation est confiée au traiteur Rausher. Les personnes ne pouvant pas venir à ce repas, recevront la visite du CCAS le Samedi 3 Décembre.

### SITE INTERNET.

Christian Chambard et Aurélien Huguenet ont présenté le site « [www.villettelesdole.fr](http://www.villettelesdole.fr) » qui est en phase de finalisation.

Ce site sera actualisé régulièrement. Les associations peuvent faire passer leurs programmes d'activités via la mairie.

### ANIMATIONS DU 12 ET 13 MAI.

En faisant référence à la fête patronale et en s'inspirant « des talents locaux » de 2009, le conseil municipal est favorable à l'organisation d'une manifestation sur 2 jours.

### AFFOUAGES.

Les inscriptions pour l'affouage sont en cours pour les parcelles 11 et 12 pour 600 stères. La quantité de bois risque d'être juste, donc pour avoir un peu plus d'aisance dans les affouages, le conseil accepte à l'unanimité un supplément d'exploitation des parcelles 13 et 14.

Le coût de l'affouage est de 40 euros.

### QUESTIONS DIVERSES.

**C. C. A. S :** des livres seront offerts aux enfants des écoles de Villette et Goux pour Noël pour un coût total de 500 euros.

**RENTREE SCOLAIRE :** La situation est préoccupante pour l'avenir des écoles car pour cette année l'effectif est de seulement 79 élèves.

**BATIMENT COMMUNALE :** la vente du local devrait être finaliser très prochainement avec M. PERCHAT (apiculteur).

**ECHANGE DE TERRAIN ENTRE M. FAUCHER ET LA COMMUNE :** une complication se pose avec France Telecom car il faut déplacer la cabine téléphonique.

**ECLAIRAGE PUBLIC :** l'éclairage public dans le lotissement de la Grande Brosse est confié à l'entreprise Lavernon pour un coût de 9227 euros.

**ASSAINISSEMENT :** la mise en service a pris du retard mais devrait se faire bientôt. La convention avec la ville de Dole a été établie sans taxe supplémentaire, et la signature de la convention avec l'entreprise Lyonnaise des Eaux devrait se faire rapidement.

### **QUELQUES DATES A RETENIR :**

11 novembre : cérémonie au monument aux morts à 11 heures.

9 janvier : vœux de M. le maire à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.